

Evaluation externe du projet multi-pays Karama

Termes de références

Table des matières

A.	Présentation de la structure	3
	Présentation générale de l'association	3
	Expériences de BATIK International dans la région MENA et pratiques de suivi-évaluation	3
B.	Descriptif de l'action objet du suivi-évaluation	4
	Informations générales sur le contexte national et local	4
	Personnes ciblées par le projet	5
	Organisation partenariale	5
	Budget total et plan de financement	6
C.	Justification de la mission d'évaluation	6
	Origine de la mission d'évaluation	6
	Objectifs de l'évaluation externe	7
D.	Mise en œuvre de l'étude	9
	Méthodologie	9
	Profils des consultant-es	9
	Calendrier & budget	10
	Livrables attendus	10
	Annexe : cadre logique	12

A. Présentation de la structure

Présentation générale de l'association

BATIK International est une association française créée en 1998 qui oeuvre pour la réduction des inégalités des personnes en situation de vulnérabilité, telles que les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de migration ainsi que les personnes à l'intersection de ces identités. Plusieurs projets sont menés et ont lieu au Vietnam, sur la rive Sud de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie) ainsi qu'en France. Chacun de ces projets vise à améliorer **l'insertion et l'accès aux droits socio-économiques de personnes en situation de vulnérabilité, grâce à leur empowerment et à l'appui à des organisations paires qui travaillent directement avec ces populations.**

Le siège de l'association est à Paris, avec, de façon permanente, 5 salariées (direction, chargée de communication et chargées de projet) et 3 volontaires basées au Maroc et en Tunisie, ainsi que 2 stagiaires à Paris. L'association est représentée à Hanoï, au Vietnam, par son antenne locale et coordonne sur place les projets menés avec ses partenaires grâce à 4 salariées (une co-responsable pays en contrat V.S.I., deux chargées de projet et une chargée administrative et financière, toutes les trois en contrat de droit local). Elles bénéficient de l'appui du siège si besoin.

L'approche genre est transversale au sein de BATIK Int., tant dans son organisation interne que dans ses projets. Pour ceux-ci, BATIK International met l'accent sur les **processus d'empowerment** et analyse les contextes avec une perspective genre pour une meilleure compréhension des freins à l'égalité de genre, des rapports socio-économiques de domination afin d'établir des stratégies d'intervention adaptées. L'association est reconnue comme ayant une expertise sur le genre et des problématiques afférentes.

Expériences de BATIK International dans la région MENA et pratiques de suivi-évaluation

BATIK International intervient dans la zone MENA (*Middle East and North Africa*) depuis 2002 avec des projets appuyant au développement social et économique de personnes dans des zones enclavées ou des quartiers populaires des grandes villes. Ces programmes d'émancipation économique des femmes visent à améliorer la connaissance de leurs droits, à sensibiliser les acteurs économiques et à ouvrir des formations adaptées, le tout en construisant des partenariats avec divers opérateurs locaux (associations, syndicats, pouvoirs publics...).

A partir 2018, un projet de lutte contre les violences par la prise en charge pluridisciplinaires des femmes a été mis en place en Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie et Egypte). Dans chacun des pays, des associations mettent en place les actions de prises en charge des femmes (accueil, écoute, groupe de parole, consultations psychologiques et juridiques). Les femmes sont accompagnées pour leur insertion économique, dans le but de réduire leur dépendance économique à leur agresseur et garantir qu'elles puissent être autonomes. Depuis 2023, BATIK Int. s'est engagée auprès des associations partenaires pour renforcer et soutenir leurs actions de plaidoyer.

Pour chaque projet mené, l'association met en place un dispositif de suivi-évaluation en interne, visant à la fois à suivre la réalisation des activités et leurs effets directs et à mesurer l'atteinte des indicateurs de résultats formulés pour le projet donné. Les informations sont généralement compilées dans des bases de données.

B. Descriptif de l'action objet du suivi-évaluation

Informations générales sur le contexte national et local

Dans le monde, une femme sur trois a été exposée à des violences physiques ou sexuelles au cours de sa vie. L'Afrique du Nord n'est pas épargnée par ces violences. Pas moins de 40% des femmes d'Afrique du Nord subissent de la part d'un partenaire intime des violences physiques ou sexuelles au cours de leur vie ([Banque Mondiale, 2021](#)). Les femmes subissent tous types (sexuelle, physique, économique, psychologique) et en tous lieux (dans l'espace public, dans leur foyer, au travail).

Les violences à l'égard des femmes ont de nombreuses conséquences graves sur leur santé physique et mentale, ainsi que sur leur vie sociale et économique. En plus des blessures et des traumatismes psychologiques, elles sont confrontées à une perte de confiance en elle, un isolement social, des difficultés professionnels et financiers. Ces conséquences multiples et durables soulignent l'importance cruciale de prévenir les violences faites aux femmes et d'offrir un soutien adapté aux victimes, tant sur le plan médical que psychosocial. Cependant les services proposés aux femmes sont manquants, voire inexistant dans certains territoires.

Le projet Karama (« dignité » en arabe) prend place dans 4 pays de la rive Sud de la Méditerranée : l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie. Dans cette région, tout comme dans le reste du monde, les violences envers les femmes sont fréquentes sous différentes formes et les inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans plusieurs aspects de la société. Le projet en est à sa deuxième phase (juillet 2022 à juin 2025).

Égypte

En Égypte, il est estimé que près de 4 femmes sur 10 ont déjà subi des violences domestiques au cours de leur vie ([NadaFund, 2024](#)). Une autre problématique en Égypte est la prévalence des mutilations génitales féminines (MFG) avec 87,2% des femmes égyptiennes âgées de 15 à 49 ans ont subi une forme de MGF ([National Council of Women, 2015](#))

Dans le quartier d'El Marg, là où notre partenaire EACD travaille, 7 femmes sur 10 subissaient des violences en 2019 ; principalement des coups et humiliations, des mutilations génitales féminines, un contrôle sur leur prise de décision, du harcèlement.

Malgré l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2014 promouvant la non-discrimination, l'adoption d'une loi criminalisant le harcèlement sexuel et les MGF, leur application reste faible et de multiples formes de violences ne sont pas prises en compte dans les lois.

Les associations égyptiennes sont soumises une loi sur les associations. Une réforme de la loi en 2019 durcit les modalités d'obtention d'autorisation à exercer et à mener un projet. Cette loi restreint l'action des associations au « développement sociétal », concept pouvant être utilisé pour interdire des actions sur la défense des droits humains.

Maroc

La dernière enquête nationale du Haut-Commissariat au Plan de 2019 révèle que 57% des femmes ont subi un acte de violence au cours des 12 derniers mois.

Ce n'est qu'en 2018 qu'une loi a été créée pour lutter contre ces violences en durcissant les peines envers les agresseurs, pénalisant de nouveaux types de violences et renforçant les mécanismes de prises en charge. Mais des manquements sont signalés par les associations marocaines tels qu'un manque de prise en charge d'urgence et d'hébergement pour les

victimes/survivantes et la non prise en compte de l'ensemble des violences, notamment le viol conjugal, qui n'est pas reconnu comme un crime.

Personnes ciblées par le projet

Les personnes ciblées par Karama sont :

- 3 100 femmes victimes/survivantes de violences bénéficient d'au moins un service de prise en charge ;
- 170 femmes bénéficient de formations en micro-entrepreneuriat et formation professionnelle ;
- 1 860 participent à des ateliers de sensibilisation sur les violences ;
- 10 900 personnes sont sensibilisées aux violences par des campagnes de communications, ateliers de sensibilisation.

Organisation partenariale

6 organisations font partie de l'équipe projet et leurs missions sont réparties comme suit :

- **BATIK Int.**, en tant que structure chargée du pilotage général du projet depuis son siège à Paris, est responsable de la consolidation régionale des informations (opérationnelles et financières), du renforcement de capacités par des formations bilatérales, webinaires et échanges de pratiques, et des processus de capitalisation et évaluation. L'équipe est composée d'une chargée de projet et bénéficie de l'appui de la direction et d'une chargée de communication et capitalisation, ainsi que d'une stagiaire et d'une volontaire en Service Civique ;
- **EACD** (Egyptian Association for Community Development), depuis Le Caire, est responsable de la mise en oeuvre des activités dans la banlieue non planifiée d'El Marg. Elles consistent en : l'accueil des femmes, l'organisation de consultations juridiques, psychologiques individuelles et collectives, la formation de femmes relais¹, la formation à l'Activité Génératrice de Revenu et professionnelle, l'organisation d'événements de sensibilisation dans les quartiers. L'équipe est composée d'une cheffe de projet, de chargée de mission, d'une coordinatrice du centre d'accueil ainsi que d'une chargée de suivi-évaluation. Un responsable achats vient ponctuellement les appuyer ;
- **Beity** qui, de façon similaire à EACD, réalise ses activités de l'action à Tunis, et dont l'équipe est composée d'une directrice de l'hébergement, une éducatrice sociale et une animatrice enfant. Ses activités consistent en la gestion du centre d'hébergement dans le centre de Tunis. L'association gère aussi 3 centres de formation professionnelle des femmes sur les métiers d'auxiliaires de vie, d'esthétique et de couture ;
- La **FLDF** (Fédération des Ligues Démocratiques pour les Droits des Femmes), au Maroc, dans sa section de Rabat, a la charge de la mise en oeuvre des activités dans son centre d'accueil de Rabat. La FLDF réalise l'appui aux femmes (consultations juridiques & psychologiques, formations professionnelles), leur sensibilisation, ainsi que de la sensibilisation des jeunes sur les violences. L'équipe est composée d'une coordinatrice de projet, d'une écoutante et d'une assistante sociale. L'équipe est en contact étroit avec son Conseil d'Administration, qui appuie aussi la mise en oeuvre du projet à Rabat ;
- **INSAF**, association marocaine basée à Casablanca, met en oeuvre des actions de prise en charge des femmes par l'accueil, l'écoute, un appui aux démarches administratives,

¹ Ce sont des femmes issues des communautés du quartier d'El Marg. Elles sont soit employées au sein d'associations de quartier ; soit bénévoles. Avec le projet Karama, le rôle des femmes relais est de : d'échanger avec les femmes des quartiers, d'aborder les violences avec elles, de les écouter et soutenir, voire de les orienter auprès d'EACD

des consultations psychologiques et des sensibilisations. Les activités sont mises en œuvre par une chargée de projet/coach, deux assistantes sociales et un appui ponctuel de la part d'une comptable ;

Budget total et plan de financement

Le budget de Karama s'élève à 804 607 € sur 3 ans de réalisation et est financé à hauteur de 56% par l'AFD puis par d'autres bailleurs privés. Chaque association partenaire a un budget oscillant entre 50 000 et 160 000€ (hors frais transversaux).

C. Justification de la mission d'évaluation

Origine de la mission d'évaluation

À travers ses actions, BATIK International accompagne les processus d'empowerment des personnes en situation de vulnérabilité (les femmes, les jeunes, les personnes en situation de migration et les personnes à l'intersection de plusieurs facteurs d'oppression). Pour accompagner ce processus, BATIK International identifie dans sa théorie du changement plusieurs cercles d'influence à mobiliser dans ses projets :

1. Le cercle interpersonnel, à travers les personnes accompagnées et l'entourage de ces personnes (famille, ami-es, familles élargies, etc.), ceci en les mobilisant pour la co-construction des services, notamment avec les premier-es concerné-es, pour leur renforcement et pour favoriser la circulation des savoirs.
2. Le cercle communautaire, par les leaders communautaires, les associations communautaires, de quartier. Ces acteurs ont une relation de proximité, de confiance avec les personnes accompagnées et leur entourage. Par leur regard ou opinions, ils et elles peuvent avoir une influence sur les comportements des personnes accompagnées. Ces acteurs sont aussi une porte d'entrée pour une meilleure connaissance des publics.
3. Le cercle sociétal, soit les acteurs intermédiaires, tels que les associations (dont les associations féministes), les entités ayant une délégation de services, les écoles et enseignant-es, les acteurs du soin, les travailleur-ses sociaux. Par les services qu'ils proposent et le contact avec les personnes accompagnées, ce sont des acteurs clés avec qui nouer des liens et à accompagner dans la compréhension des besoins des publics accompagnés.
4. Le cercle institutionnel au niveau national et international représenté par les financeurs privés, les gouvernements dans les pays. C'est avant tout par le plaidoyer que ces acteurs sont à mobiliser.

L'objectif général du projet Karama est de « **contribuer à l'amélioration de l'insertion socio-économique et du pouvoir d'agir des femmes victimes de violences par des dispositifs de prévention et de lutte contre les violences.** »

Pour l'atteindre et au vu des contextes d'intervention du projet Karama, il est nécessaire que :

- Les femmes subissant des violences renforcent leur pouvoir d'agir (1er cercle)
- Leur entourage adopte des comportements, attitudes et pratiques de soutien envers les femmes (1er cercle et 2^e cercle)
- Les organisations aient la capacité de fournir un accompagnement de qualité adapté aux besoins des femmes et qui s'inscrive dans une perspective d'émancipation (3^e cercle)

- Les institutions s'engagent en faveur de l'amélioration des droits des femmes et de la lutte contre les violences (4ème cercle).

Objectifs de l'évaluation externe

Pour l'évaluation de cette deuxième phase, nous souhaitons focaliser l'analyse sur les femmes subissant des violences et les associations.

1. Evaluation du pouvoir d'agir et de l'insertion socio-économique des femmes accompagnées

Pour les premières, il s'agira de **comprendre si les femmes ont renforcé leur pouvoir d'agir et si, grâce aux dispositifs de prise en charge, elles sont insérées socio-économiquement**. Par insertion socio-économique, nous entendons que les femmes :

- Se sentent en sécurité physique et émotionnelle
- Accèdent à un revenu stable.
- Soient autonomes économiquement ou participent équitablement à la gestion financière de leur foyer.
- Accèdent à un tissu social qui leur permet de sortir de l'isolement.
- Se reconnaissent comme des sujets de droits qu'elles peuvent revendiquer.

Ainsi, les questions évaluatives porteront sur :

- Les dispositifs de prise en charge participent-ils à ce que les femmes se sentent mieux et en sécurité (santé physique et santé mentale) ?
- Les femmes ont-elles accès à un revenu ? Bénéficient-elles d'un revenu régulier sur une période donnée ?
- Les revenus des femmes leur permettent-ils de répondre à leurs besoins et à ceux de leurs enfants ? Concernant les dépenses communes du foyer, les femmes participent-elles économiquement ? Sont-elles incluses dans la prise de décision concernant les dépenses du foyer ?
- Les femmes déclarent-elles se sentir moins seules ? Ont-elles un sentiment d'appartenance à un groupe social ? Ont-elles des personnes sur qui elles peuvent s'appuyer en cas de besoin ?
- Les femmes connaissent-elles leurs droits fondamentaux ? Estiment-elles avoir le droit de revendiquer ces droits ?

Lors de la première phase, une matrice détaillant les critères de l'empowerment et les indicateurs permettant de les mesurer a été produite. Lors de la deuxième phase, BATIK International a accompagné EACD, INSAF et la FLDF à mettre en place des dispositifs de suivi-évaluation. Pour ce faire, les partenaires ont sélectionné les indicateurs pour lesquels ils pensent avoir contribué tout au long du projet. Les indicateurs ont été sélectionnés par partenaire et sont les suivants :

- **FLDF**
 - Degré de connaissance de ses atouts, compétences et savoirs.
 - Degré de connaissance, compréhension et adhésion à ses droits.

- % de femmes qui dénoncent les violences, même lorsqu'elles ne sont pas physiques.
- **EACD**
 - Degré de connaissance des lois et des institutions garantes de la loi.
 - % de femmes ayant amélioré leurs relations avec les membres de leur foyer.
 - % de femmes participant à la défense d'autres femmes.
- **INSAF**
 - % de femmes déclarant avoir plus de facilité à prendre la parole.
 - % de femmes estimant réussir à formuler leurs opinions et leurs besoins.
 - % de femmes accédant aux services publics.

Actuellement, les associations partenaires organisent des ateliers de collecte de données pour compléter une base qui permettra l'analyse de l'empowerment des femmes accompagnées.

Suite à des difficultés de mobilisation, le partenaire Beity n'a pas été en mesure d'identifier ses indicateurs ni de mettre en place son dispositif de suivi-évaluation.

2. *Evaluation des capacités des organisations à fournir un accompagnement aux femmes victimes de violences*

En complément de l'évaluation de la situation des femmes, il s'agira de **comprendre si les organisations sont en mesure de fournir un accompagnement de qualité et adapté aux besoins des femmes**. Deux composantes seront analysées :

- **Les capacités des partenaires à couvrir durablement ses services d'accompagnement**, ce qui inclut les questionnements suivants :
 - Les associations ont-elles la capacité à lever des fonds à la hauteur des besoins pour maintenir les services de prise en charge ?
 - Les associations ont-elles une stratégie financière leur permettant d'anticiper les besoins budgétaires sur plusieurs années ? Leur modèle économique permet-il, à minima, de proposer des services à la fin du programme ?
 - Les associations ont-elles une gestion de trésorerie qui leur permet de prendre en charge des femmes sans discontinuité ? Quels sont les dispositifs et modèles économiques nécessaires pour le maintien des services de prise en charge ?
- **Les connaissances des partenaires sur les violences basées sur le genre et des compétences en accompagnement**, ce qui inclut les questionnements suivants :
 - Les équipes de prise en charge maîtrisent-elles les enjeux liés au genre intersectionnel ainsi que les mécanismes et les types de violences basées sur le genre ?
 - Les compétences en accompagnement permettent-elles la reconstruction des femmes, selon une perspective féministe ?

Un autre critère d'évaluation concerne les capacités organisationnelles des associations. Au cours des derniers mois du projet, BATIK Int. animera un diagnostic organisationnel auprès de chaque association partenaire. Ces ressources seront mises à disposition des évaluateurs·rices.

Des recommandations pour **contribuer au processus l'empowerment des femmes et à l'amélioration des capacités des partenaires** devront être proposées à la fin de l'évaluation. A noter que l'évaluation aura lieu au cours de la deuxième tranche du projet, et que la soumission de la troisième phase du projet a eu lieu en décembre 2024. Bien que l'évaluation ne soit pas terminée d'ici cette date, BATIK Int. dédiera des lignes budgétaires et des actions en lien avec le renforcement de capacités des associations. Ainsi, les résultats et les recommandations de l'évaluation devront permettre à BATIK Int. et ses partenaires d'orienter la prochaine phase du projet.

D. Mise en œuvre de l'étude

Méthodologie

Les bases de données obtenues dans le cadre de l'évaluation interne de l'empowerment des femmes seront transmises aux consultant-es, tout comme les résultats des diagnostics organisationnelles. A partir de ces données les consultant-es pourront organiser des entretiens et des focus group supplémentaires.

De manière générale, l'approche méthodologique mobilisée par les consultant-es devra être rigoureuse et combiner des recherches qualitatives et quantitatives. La méthodologie inclura :

- Une revue de des documents projets
- Des entretiens et/ou focus group en présentiel ou à distance des acteurs clés parmi les associations partenaires (salarié-es, gouvernance) et les femmes

L'évaluation portera sur les 4 associations partenaires situées dans 3 pays : au Maroc (INSAF et FLDF-Rabat), en Egypte (EACD) et en Tunisie (Beity).

Profils des consultant-es

L'équipe de consultant-es ou le/la consultant-e, française et/ou internationale, pourra être composée d'expert-es locaux ou ayant déjà des expériences dans les contextes d'intervention du projet. Il est attendu que les consultant-es possèdent de bonnes connaissances et des expériences sur :

- Le genre intersectionnel
- L'accompagnement de processus d'empowerment auprès de personnes en situation de vulnérabilité
- Le renforcement de capacité de la société civile dans un perspective d'accompagnement adapté à des personnes en situation de vulnérabilité
- Les contextes socio-économiques des pays d'intervention et des programmes économiques des Etats à destination de la société civile et/ou de la lutte contre les violences.

L'équipe devra être indépendante vis-à-vis du commanditaire, des partenaires et du bailleur. En aucun cas, elle ne pourra être composée de membres impliqués dans la conception ou la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, il est attendu du ou des consultant-es, une maîtrise des méthodes participatives, voire d'éducation populaire, pour mener une évaluation qui mobilisera au mieux les savoirs situés des personnes concernées et qui pourra être source d'apprentissage pour les participant-es.

La maitrise de l'arabe est un plus.

La consultance sera attribuée à l'offre présentant la meilleure combinaison de qualité technique (méthodologie, outils proposés, expérience du/des prestataires) et de réalisme financier (coûts unitaires en ligne avec le marché et respect du budget alloué). Une attention particulière sera portée à l'expérience des consultant-es, avec des références à l'appui, pour des missions similaires.

Calendrier & budget

Diffusion des TdR	Février-mars
Sélection de la candidature retenue	Semaine du 24 mars
Réunion de cadrage	Semaine du 31 mars
Collecte de données (étude terrain/évaluation à distance)	Avril à mai
Rapport intermédiaire	Juin
Si besoin, seconde collecte de données	Juillet
Rapport final	Septembre
Webinaire de restitution aux associations	Septembre

Si nécessaire, BATIK Int. se réserve d'organiser des entretiens avec les candidat-es courant novembre.

L'ensemble de l'enveloppe budgétaire disponible pour la prestation d'évaluation est de **30 000€** (TTC). Ce budget inclus les honoraires, les frais de déplacements, les per diem des consultant-es. Il est demandé aux consultant-es de faire une proposition budgétaire détaillée précisant la répartition des jours de travail.

Livrables attendus

Il est attendu :

- Une note de cadrage en amont de la réunion de cadrage, puis une nouvelle version suite à la réunion (si nécessaire). La note détaillera les aspects méthodologiques, le calendrier et les attentes quant à chacune des associations (disponibilités, documentations, etc.).
- Un rapport intermédiaire à mi-parcours présentant les premières analyses, qui pourra être revu suite à une seconde collecte de données
- Un rapport final exhaustif ainsi qu'une dizaine de supports visuels simples synthétisant les analyses et recommandations. Ces supports serviront à appuyer les actions de communication et de plaidoyer pour promouvoir des vies libres de violence.
- Une grille d'auto-évaluation, clé en main et facile d'usage, permettant de mesurer l'évolution de l'autonomie des partenaires
- Et une présentation orale lors d'un webinaire clôturant l'évaluation.

Les propositions techniques et financières devront parvenir au plus tard le 14 mars 2025 par courrier électronique à ntokinon@batik-international.org avec la référence : KARAMA – Evaluation externe.

Les propositions devront inclure : la méthodologie, le chronogramme d'exécution de la mission, le personnel prévu, leurs compétences et le coût de la prestation.

Annexe : cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés si possible	Sources et moyens de vérification
Objectif global	Contribuer à l'amélioration de l'insertion socio-économique et du pouvoir d'agir des femmes victimes de violences par des dispositifs de prévention et de lutte contre les violences.	1690 des femmes participant au projet ont renforcé leur pouvoir d'agir	Rapport d'évaluation interne Grille de l' <i>empowerment</i> complété par les femmes
Objectif(s) spécifique(s) (et sous-objectifs spécifiques)	<p>OS 1 : Accompagner le processus de reconstruction des femmes victimes de violences grâce à des dispositifs d'accompagnement global adaptés aux victimes</p> <p>OS 2 : Promouvoir l'accès à une vie sans violences dans les quartiers populaires grâce à la prévention contre les violences faites aux femmes et aux mineur-es</p> <p>OS 3 : Renforcer les capacités des organisations de la société civile à prendre en charge des femmes et les mineur-es victimes de violences</p>	<p>1395 femmes améliorent leur estime de soi (prise de parole, partage d'opinions, prise de décision autonome, négociation, connaissance de soi, mise en place de stratégies de résistance)</p> <p>295 femmes accèdent à un revenu stable et participent équitablement, avec leur mari et/ou famille, à la gestion financière de leur ménage</p> <p>2047 femmes et leur entourage condamnent les violences, individuellement et/ou collectivement, dans différents espaces (dans leur famille, voisinage, quartier, école, réseaux sociaux)</p> <p>255 membres de la société civile renforcent leurs compétences et capacités sur la prise en charge et la sensibilisation sur les violences</p>	<p>Evaluation externe finale</p> <p>Rapports de suivi des activités</p> <p>Rapport des pouvoirs publics des territoires d'intervention</p> <p>Grille de l'<i>empowerment</i> complété par les femmes</p>

<p>Résultats attendus</p>	<p>Résultat 1: Les femmes accèdent à un accompagnement global adapté à leurs besoins</p> <p>Résultat 2: Les femmes et leur entourage connaissent les différents types de violences</p> <p>Résultat 3: Les capacités des acteurs de la société civile à accueillir et accompagner les victimes des violences de genre sont renforcées</p>	<p>3100 femmes prises en charge estiment que les dispositifs d'accompagnement globaux répondent à leurs besoins</p> <p>295 femmes améliorent leur revenu à moyen terme</p> <p>990 femmes estiment avoir des relations égalitaires dans leur ménage</p> <p>Les dispositifs d'accompagnement des partenaires évoluent pour renforcer la prise en compte du pouvoir d'agir individuel et collectif des victimes</p>	<p>Evaluation externe finale</p> <p>Rapports de suivi des activités</p> <p>Rapport des pouvoirs publics des territoires d'intervention</p>
<p>Activités à développer</p>	<p>(Liée au Résultat 1) <u>A1 : Actions d'accompagnement global des victimes</u></p> <p>A1.1 Prise en charge et accompagnement global des victimes</p> <p>A1.2 Développement d'une activité génératrice de revenu</p> <p>1.3 Formations professionnelles et orientation vers l'emploi</p> <p>(Liée au Résultat 2) <u>A2 : Actions de sensibilisation</u></p> <p>A2.1 Sensibilisation des femmes</p> <p>A2.2 Sensibilisation de l'entourage des femmes</p> <p>A2.3 Planification et suivi des prises en charge des victimes avec l'appui des institutions publiques</p> <p>(Liée au Résultat 3) <u>A3 : Actions de renforcement de la société civile</u></p> <p>3.1 Formation et renforcement des capacités par les pairs</p>	<p>Moyens :</p> <p>Personnel : chargées de projet et travailleuses sociales</p> <p>Fournitures pour les formations et la sensibilisation</p> <p>Matériel pédagogique</p> <p>Sous-traitance intellectuelle (évaluation, conception graphique)</p>	<p>Compte-rendu des activités</p> <p>Rapports de suivi des activités</p> <p>Produit de capitalisation</p> <p>Guide de gestion des cas</p> <p>Malette pédagogique</p> <p>Equipement : 3 000€</p> <p>Achats : 11 530 €</p> <p>Prestations externes : 130 795 €</p> <p>Frais de voyage : 52 763 €</p> <p>Activités : 164 729 €</p> <p>RH : 350 803 €</p>

3.2 Renforcement de capacités de personnes relais
dans les quartiers populaires